

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DE LA COLONISATION.

RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura , le 31 décembre 1957.
de

n. 108/AI 14
10/1/58 AT

(¹) N° 54/826.

TRANSMIS copie, pour information, à M.l'Administrateur de Territoire de et à RUHENGIERI. ✓

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DU SERVICE
DE LA COLONISATION DU RUANDA-URUNDI,
I. GVIRTMAN.

[Signature]

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Demande prêt NDANDANI, G.

A Monsieur NDANDANI Gonzalve, Tailleur
sous le couvert de M.l'A. de T. de et à RUHENGIERI.

Monsieur,

cl
Comme suite à votre lettre du 20 novembre 1957 j'ai l'honneur de vous faire remarquer que je ne vous ai jamais "promis un prêt d'argent".

Je me suis intéressé à votre situation professionnelle et aux moyens susceptibles de l'améliorer. J'ai notamment réglé le prix de la confection (60 fr) à Monsieur l'Administrateur de Territoire et ai montré le pantalon à plusieurs personnes du Territoire.

Mon intervention auprès des autorités compétentes n'a cependant pas abouti aux résultats désirés. En effet, certains estimaient que l'apprentissage, l'octroi de la machine à coudre et la possibilité de s'approvisionner en tissus au prix réduit à l'école professionnelle de Kigali constituent une aide suffisante.

Toutefois il vous est loisible d'adresser à Monsieur le Vice-Gouverneur Général, sous le couvert de Monsieur l'Administrateur de Territoire, une requête exposant votre situation spéciale et sollicitant le strict indispensable. Vous devriez y renseigner l'utilisation exacte du prêt sollicité en faisant ressortir les garanties de réussite; ensuite, préciser les gages éventuels et les conditions de remboursement de prêt.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DU SERVICE
DE LA COLONISATION DU RUANDA-URUNDI,
Sé/ : I. GVIRTMAN.



Ruhengeri 22/10/58

Kuli KIRIGI

N° 1086 N-I-14

~~AS~~
Utegetse kutabwa ndakumamurira
Administatari hano ku Buremu bya Bwama
muliki Cyumwem.

Muhoro.

~~CL~~
L. Administrateur de Commune
R.o. Le Secrétaire Indigène

Nyirizi. L.


Nyirizi. L.